



## Conditions générales de ventes

### Conditions de réservation

Conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, vous ne disposez pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21.

Les prix annoncés sont service compris et hors taxe de séjour de 2 € à partir de 18 ans.

Les réservations sont considérées fermes après réception d'arrhes (payables à la réservation) d'une valeur de 30% du montant total des frais de séjour ( hors extras). Le reste du montant est dû à la fin du séjour.

En cas de départ anticipé ou d'arrivée différée, le montant du séjour initial sera facturé. Les arrhes sont payables par carte bancaire, par chèque ou par virement sur le compte

### Conditions d'annulation

#### Hiver 2021-2022

Dès la réservation effectuée, 30% de la réservation sont facturés et non remboursables. Si annulé le jour d'arrivée ou en cas de non présentation, 100% de la réservation sont facturés et non remboursables.

En fonction de l'évolution sanitaire, nous nous conformerons aux décisions officielles et appliquerons les mesures imposées par les autorités.

Si le gouvernement restreint les voyages non essentiels vers Morzine-Avoriaz OU si Morzine et Avoriaz se retrouvent fermés en raison de la pandémie OU si le gouvernement du pays d'origine du client interdit les voyages vers la région, les sommes payées à l'avance seront reportées sur un autre séjour.

#### Heure d'arrivée et de départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures le jour de l'arrivée et doivent être libérées pour 11 heures le jour du départ. En saison estivale, pour une arrivée après 22 heures, veuillez téléphoner à l'hôtel avant 20 heures au plus tard, pour organiser votre check-in.

#### Promotions

A certaines dates nous pouvons être amenés à proposer des promotions de dernière minute. Celle-ci n'ont aucun effet rétroactif par rapport aux clients ayant payé le tarif normal. Ceux-ci ne pourront prétendre à aucun remboursement de la différence de prix.

#### Litiges

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

> soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com)

> soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.